



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA POSTE DES TELECOMMUNICATIONS  
EPIC ALGERIE POSTE

DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE BLIDA  
CITE 1<sup>er</sup> MAI OULED YAICH BLIDA 09000  
NIF N° : 000216019020850

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de BLIDA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Appel d'Offre National Ouvert avec exigences de Capacités Minimales N°01/2024 en date du 25/12/2024 publié dans les quotidiens nationaux EL MOUDJAHID et EL CHAAB, et le site officiel d'Algérie Poste que le marché des : « Travaux de Réhabilitation de l'Etablissement Postale de BOUFARIK CITE DE STADE +Logement d'Astreinte » est attribuée provisoirement au soumissionnaire énuméré ci-dessous :

| Projet                                                                                               | Entreprise               | Note Technique | Montant de l'offre (Après correction) | Délai des Travaux | Motif du choix |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------|---------------------------------------|-------------------|----------------|
| Travaux de Réhabilitation de l'Etablissement Postale de BOUFARIK CITE DE STADE +Logement d'Astreinte | ETB/TCE<br>TOUMI IBRAHIM | 51 PTS/60      | 15 260 267,26                         | 03 mois           | MOINS DISANT   |

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par la commission de direction de l'unité postale de Blida, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution à l'adresse suivante : Direction de l'unité postale de Blida, cité 1<sup>er</sup> mai ouled yaich Blida

N.B : Les soumissionnaires qui souhaite prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ces services au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la Publication de l'attribution provisoire du marché.

